

VOTRE COTISATION SNHF 2010

FICHE A RETOURNER COMPLETEE

Société
Adresse
N° d'adhérent SNHF

Nous vous remercions de nous retourner cet appel de cotisation accompagné du règlement correspondant à l'ordre de la SNHF. Vous recevrez par retour du courrier une facture et les vignettes 2007.

En cas de changement : veuillez nous préciser votre nouvelle adresse postale

Madame, Mademoiselle, Monsieur
Qualité.....
Adresse
.....

Collège 4

Collectivités territoriales	
Moins de 1000 habitants	74 €
de 1000 à 3 000 habitants	111 €
de 3 000 à 10 000 habitants	185 €
de 10 000 à 50 000 habitants	259 €
au delà de 50 000 habitants	333 €

Structures administratives publiques	370 €
---	--------------

Au-delà de 3 000 membres :

Le Bureau étudiera chaque cas particulier avant de présenter le dossier, pour approbation, au Conseil d'Administration de la SNHF.

Règlement par Chèque n° : Banque..... en date du.....
Signature

Adresser à : S.N.H.F.
Service comptabilité
84, rue de Grenelle 75007 Paris



VOTRE ADHESION

RAPPEL DE LA PROCEDURE DE DEMANDE D'ADHESION

La collectivité désirant adhérer à la S.N.H.F. doit faire parvenir

- Une demande signée de l' élu de la collectivité/structure administrative publique
- Une fiche précisant le nom de la personne désignée pour représenter la collectivité/structure administrative publique
- Un descriptif des activités
- ainsi qu'un chèque représentant la cotisation annuelle (1).

Dès réception de la demande

La SNHF étudie le dossier et présente la candidature au bureau,

la décision d'adhésion est prise lors de la réunion du conseil d'administration la plus proche,

l'association ayant présenté la demande est informée dans les délais les plus brefs.

(1) Les Adhésions reçues après le 1^{er} juillet de l'année en cours sont réduites de 50 %.

